

Pieri® Color PP Hyperwhite

Pigments de coloration des matériaux de construction à base de ciment et/ou chaux (cat B)

DESRIPTIF

Pieri® Color PP Hyperwhite est un pigment blanc destiné à l'éclaircissement des bétons de ciment gris et renforcement de la blancheur des bétons de ciment blanc avec une mise en œuvre simple et sûre.

Pieri® Color PP Hyperwhite est constitués de dioxyde de titane pur et est conforme aux critères de la catégorie B requis par la norme NF EN 12878 – «Pigments de coloration des matériaux de construction à base de ciment et/ou de chaux».

BÉNÉFICES

- Pieri® Color PP Hyperwhite présente la particularité de posséder une surface spécifique jusqu'à 10 fois supérieure à celle du ciment. Ce qui lui confère un excellent pouvoir colorant.
- Fiche de sécurité sans aucune phrase de risque ni pictogramme de sécurité sur le produit final, suivant réglementation CLP du 01/06/2015.
- L'usine de Chryso Larnaud (39) est certifiée par le CERIB pour le marquage CE des pigments avec le Certificat de Contrôle de Production en Usine n° : 1164-CPR-PG002.

INFORMATIONS INDICATIVES

Densité apparente	0,500
--------------------------	-------

Densité apparente 0.5 environ.

MODE D'EMPLOI

- Les pigments doivent être préférentiellement introduits en malaxeur au début de la séquence de malaxage, via le skip ou le tapis afin d'assurer un malaxage à sec qui facilite leur dispersion.
- Il est également possible de les introduire dans le camion toupie vide, et de malaxer à vitesse rapide au moins 10 minutes lorsque le camion est rempli.
- L'utilisation en mortier, chape ou autres liants sans gravillon et où l'attrition des constituants est faible, doit faire l'objet d'une vérification.
- L'ajout dans le camion toupie déjà chargé en béton n'est pas recommandée.
- Dans tous les cas il est nécessaire de vérifier que les conditions de malaxage et de formules bétons permettent une bonne dispersion des pigments.

Recommandations :

- Plusieurs paramètres peuvent impacter la teinte, il est recommandé de faire des essais préalables.
- Les couleurs du ciment, des fillers et des éléments fins du sable (d'un diamètre inférieur à 0,2 mm) sont déterminantes pour la teinte finale.
- Après calage de la teinte, toutes les proportions des constituants de la formule béton doivent être strictement respectées.
- A jeune âge, les bétons et mortiers colorés doivent être stockés sous abri.

Dosage :

- Peut être dosé entre 0,50 et 6,00 % du poids de ciment.
- Des essais préalables devront toujours être réalisés.

Conditionnement :

- Sac soluble de 4 et 5 kg sur-emballé

PRÉCAUTIONS

- Le produit ne se dégrade pas dans le temps, sous réserve d'être conservé en emballage d'origine fermé.
- Le stockage des pigments doit se faire à l'abri du gel, de la pluie

Pieri® Color PP Hyperwhite

Pigments de coloration des matériaux de construction à base de ciment et/ou chaux (cat B)

et de l'humidité.

- Le gel peut rendre cassants les sacs solubles et affecter leur dissolution.

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.
Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.